

224
F

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance.
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Tarif des annonces 10c. la ligne. Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Montagne, (Édifice Morin) Québec. Casier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION
88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XII

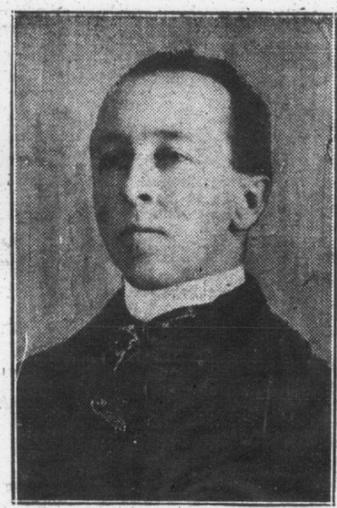
QUEBEC, LE 27 MARS 1924

Numéro 13

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

PREMIER PRIX

Ci-contre, la photographie de M. Auguste Jobidon, fabricant de fromage, à Saint-Séverin-de-Proulxville, comté de Champlain, auquel il a été décerné un prix de \$100.00, pour avoir conservé le plus grand nombre points au concours de fabrication de fromage, organisé par la Coopérative Fédérée de Québec.



M. Auguste Jobidon

Saint-Séverin, 26 février 1924.
M. le gérant, C. F. Q. Montréal.
Monsieur,

C'est avec plaisir que je viens vous aviser que j'ai reçu votre lettre me donnant droit au premier prix dans le concours de fromage. J'ai éprouvé une grande joie en recevant votre télégramme.

Je vous envoie, par cette même malle, ma photographie que vous me demandez.

Avec grand merci,

Bien à vous,

AUGUSTE JOBIDON.

Le gagnat du prix de \$100.00, pour le concours de **beurre pasteurisé** est, comme on le sait, M. Albert Paradis, de Rivière-Bois-Clair, comté de Lotbinière.

Le gagnant du prix de \$100.00 pour le concours de **beurre non pasteurisé** est M. Ovide Hébert, de Sainte-Philomène, comté de Lotbinière.

A ces trois champions ainsi qu'à tous les autres gagnants et participants aux concours, la Coopérative réitère ses félicitations et remerciements.

Les sept vaches maigres

Joseph, aviseur du Pharaon, n'était peut-être après tout qu'un grand économiste.

Les économistes de nos jours ont découvert en effet, que chaque production oscille sans cesse entre une période de hausse et une période de baisse dans les prix.

Après une guerre comme celle que nous venons de traverser, la baisse des prix est d'ordinaire beaucoup plus sensible. Nous en serions à ce point, particulièrement pour la vente de notre fromage, de notre beurre, de nos œufs, de notre viande, de nos grains, etc. "Mais", continue M. le Dr Grisdale, —car c'est bien M. Grisdale qui rappela la semaine dernière, à Québec, ces observations des économistes.—"les périodes d'oscillation ne sont pas les mêmes pour chaque classe de produits. Ainsi, pour les bœufs de boucherie, le cycle est de 14 ans. A ce compte, les prix commenceraient à être réellement avantageux dans 5 ou 7 ans. Pour les porcs, la période serait de 8 ans. Les prix du lard redeviendraient lucratifs d'ici trois ans, par exemple, etc, etc."

Nous serions donc au moment décisif où il faut commencer à garder le plus possible des animaux de choix en sacrifiant impitoyablement les autres, afin d'être prêts pour ce temps heureux qui viendra sûrement, puisqu'on nous l'affirme. C'est le moment d'améliorer nos semences, nos machineries, de chasser la routine, de prendre de fortes résolutions pour l'action de demain, de préparer, en un mot, nos greniers d'abondance pour recueillir la moisson, qui nous viendra avec le retour des "sept vaches grasses".

Ah! nous allons oublier! C'est aussi le temps de s'habituer à la Coopération, car les cultivateurs auront alors à exécuter de ces manœuvres coopératives, près desquelles les efforts présents, de la Coopérative Fédérée, pour protéger les intérêts économiques de la classe agricole, ne paraîtront plus que comme des jeux d'enfants...

Que ferons nous de nos agneaux

Dans les rapports du marché de la semaine dernière, nous lisons: "Un couple de jeunes agneaux de Pâques, vivants, pesant ensemble 85 livres, s'est vendu au prix de \$25.00, ou environ \$0.30 la livre".

On se rappelle que l'an dernier, le marché des agneaux vivants s'est maintenu stable et généralement avantageux. Les remises de la Coopérative, pour les agneaux Choix, sont restées, à Montréal, au-dessus du chiffre de \$0.10 la livre, toute l'année 1923. Le No 1 n'est pas descendu en bas de \$0.09. Au début de la saison, les prix se sont maintenus longtemps à des niveaux sensiblement plus élevés que ces derniers chiffres. En somme, on peut dire que la vente, telle qu'elle a été faite par la Coopérative a été exceptionnellement bonne.

Le marché de Montréal a absorbé l'année dernière tout près de 200,000 agneaux, provenant autant de l'Est que de l'Ouest de Montréal. Là-dessus, pour la partie Est, la Coopérative en a manipulé une quantité assez imposante.

Les augmentations d'arrivages d'agneaux vivants, à la Coopérative, en l'année 1923, par rapport à ceux de l'année précédente, sont de 16.5%.

La qualité des agneaux fournis à la Coopérative a aussi été sensiblement améliorée.

D'après les relevés de classification, nous avons les chiffres suivants:

	1922	1923
Choix.....	34.3%	59.9%
No 1.....	34.7%	24.3%
No 2.....	14.0%	10.4%
No 3.....	9.3%	4.4%
No 4.....	7.7%	1.0%

Mais que ferons-nous de nos agneaux, cette année?

Nous répondons, comme l'an dernier, sans hésiter: ne tardons pas trop pour les vendre, ou mieux, vendons-en une partie au printemps, une partie à l'été et la balance à l'automne. Faisons une bonne distribution de nos agneaux sur le marché, tout comme nous avons fait l'an dernier. Evitons la compétition des producteurs entre eux.

Enfin, pour être aussi en sûreté que possible, expédions nos agneaux à la Coopérative Fédérée et suivons scrupuleusement ses recommandations.

Le sucre et le sirop d'érable

La saison du sucre bat son plein. Partout, les érables coulent en abondance. Les consommateurs flairent déjà le sucre nouveau et le blond sirop d'érable... sans parler de la "tire."

Producteurs de sucre et de sirop d'érable, nous vous en donnons notre meilleur avis: c'est dans le temps des sucres que vous devez vendre votre sucre et votre sirop d'érable. Le plus tôt est toujours le mieux. Chaque année, le premier arrivé sur le marché touche toujours le plus haut prix. Nous vous demandons donc d'expédier sans retard à la Coopérative tout ce que vous devez vendre de sucre et de sirop d'érable, cette année.

A propos des veaux abattus

Nous disions, à propos des veaux abattus, dans notre numéro du 13 mars: "Expédiez vos veaux comme veaux de lait, même s'ils sont encore jeunes." Nous complétons: Ces veaux jeunes, si nous sommes obligés de nous en défaire, doivent avoir au moins quinze jours ou trois semaines d'âge. Sans cette condition, ils seraient sûrement confisqués par les inspecteurs des viandes, à leur arrivée sur le marché.

Encore une fois, préparons bien les veaux qui nous viennent nombreux de ce temps-ci. Faisons tous les sacrifices voulus pour en faire des sujets de choix. C'est ce qui paie le mieux, en définitive.

Les cultivateurs peuvent s'organiser coopérativement pour faire l'abatage; le même homme dans une paroisse, peut, moyennant une modique somme, abattre et emballer, une ou deux fois par semaine, tous les veaux que l'on destine au marché et dont la vente est faite par l'entremise de la Coopérative.

J. B. C.